

# L'environnement en Île-de-France

## Mémento - actualisation partielle 2012

Mise à jour : janvier 2013

## Le changement climatique

Le climat se décline sur de longues périodes et est en évolution constante sur la Terre. Mais les observations réalisées au cours du XXe siècle montrent un changement beaucoup plus rapide que les cycles naturels. Ce changement est dû aux activités humaines, fortement émettrices de gaz à effets de serre

### Les émissions de gaz à effet de serre

#### L'inventaire territorial des émissions de gaz à effet de serre (GES), approche cadastrale

Les gaz à effet de serre pris en compte dans l'inventaire francilien d'Airparif sont : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Voir tableau Emissions annuelles pour 2008 du chapitre qualité de l'air. Ils correspondent à 98 % des émissions franciliennes de GES recensées par le CITEPA. Cette méthode comptabilise les émissions directes des activités qui ont lieu sur le territoire francilien, et non pas les émissions produites par les Franciliens hors de la région.

#### Le poids des émissions territoriales de l'Île-de-France dans les émissions nationales

Les émissions directes de gaz à effet de serre en Île-de-France représentent 51 Mt eq CO<sub>2</sub> en 2008, soit 10,15 % des émissions nationales. Les émissions régionales sont à 94 % le fait des rejets de CO<sub>2</sub> (48 563 Kt/an). Les émissions de CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O représentent 4,8 % des émissions de GES exprimées en équivalents CO<sub>2</sub>, d'après l'inventaire d'Airparif.

#### Les densités d'émission des GES et la part sectorielle

La densité moyenne est de 4 000 t/km<sup>2</sup>, la densité par habitant est de 4,5 t/habitant.

Les densités au km<sup>2</sup> augmentent lorsqu'on se rapproche du centre de l'agglomération parisienne : de 2 600 t/km<sup>2</sup> en grande couronne à plus de 47 000 t/km<sup>2</sup> dans Paris, avec une moyenne de 14 000 t/km<sup>2</sup> sur l'agglomération parisienne.

Source : Airparif

#### Analyse sectorielle

Secteur	Emissions (kt eqCO <sub>2</sub> )	2005 (%)	2008 (%)
Secteur résidentiel et tertiaire	21 000	41	42
Trafic routier	12 500	24 dont voiture particulières 63, poids lourds et bus 17, véhicules utilitaire 18	22 dont voiture particulières 61, poids lourds et bus 16, véhicules utilitaire 20 et deux- roues motorisés 3
Traitement des déchets	5 300	10	11
Industrie manufacturière	3 900	8	10
Extraction, transformation, distribution de l'énergie	3 600	7	5
Agriculture	3 600	7	6
Plate-forme aéroportuaire	1 500	3	4

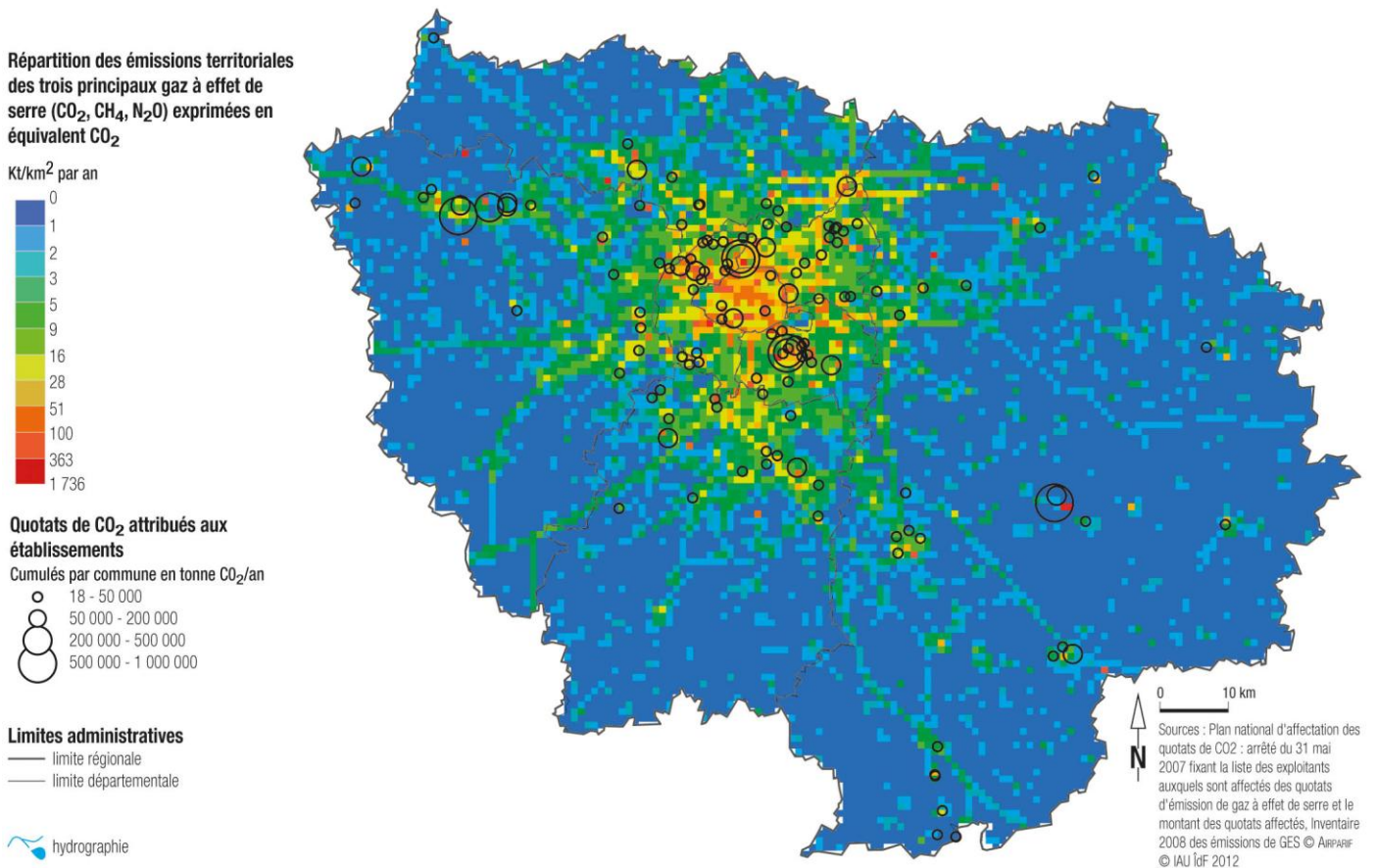
Source : Airparif, Inventaire des émissions en Île-de-France Résultats – année 2008, février 2012



Cette fiche, accessible uniquement sur internet, constitue une actualisation du thème traité dans l'édition 2011, à partir des données disponibles en 2012. Pour avoir une information plus complète, se reporter à l'édition 2011. Une nouvelle version intégrale et imprimée du mémento sera disponible en 2014.



## LES ÉMISSIONS TERRITORIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2008



Les émissions du territoire de l'agglomération parisienne contribuent pour 76 % aux émissions de la région Île-de-France. La moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération parisienne est issue des secteurs résidentiel et tertiaire.

## Les plans climat énergie territoriaux

Un plan climat énergie territorial (PCET) est un document stratégique qui vise à lutter contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation dans des perspectives de développement durable, en accord avec des principes environnementaux, sociaux et économiques.

Depuis leur création suite au plan climat national de 2004, de nombreux PCET ont été mis en place. La loi Grenelle rend leur élaboration obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants.

Selon l'observatoire des plans climat énergie territoriaux de l'Ademe ([www.pcet-ademe.fr](http://www.pcet-ademe.fr)) on en compte 357 en France en octobre 2012 : 41 en préfiguration, 68 en diagnostic et mobilisation, 120 en construction du plan d'action et 128 en mise en œuvre. En Île-de-France, 80 ont été engagés en novembre 2012 sur les 94 collectivités obligées, et 15 ont été adoptés.

### Collectivités engagées en 2012

Phase	CA	CC	CG	CR	Mairie	SAN	Total
Diagnostic et mobilisation	5	2	1		9		17
Mise en œuvre	3		5	1	5	1	5
Plan d'action	2				3		15
Préfiguration	22	2	1		17	1	43
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>80</b>

Source : Arene

15 collectivités obligées ont adopté un PCET :

- CA de Cergy-Pontoise
- CA Grand Paris Seine Ouest
- CA Plaine Commune
- Cergy
- Conseil général de l'Essonne
- Conseil général de Seine-et-Marne
- Conseil général du Val-de-Marne
- Conseil général de Seine-Saint-Denis
- Conseil général des Hauts-de-Seine
- Conseil régional d'Île-de-France
- SAN de Sénart Ville Nouvelle
- Ville de Paris
- Ville de Nanterre
- Ville d'Ivry-sur-Seine
- Ville d'Issy-les-Moulineaux

Des démarches volontaires sont en cours en Île-de-France :

- CC Plaine et Forêts d'Yvelines
- Conflans-Sainte-Honorine
- Saint-Germain-en-Laye
- PNR Haute Vallée de Chevreuse
- PNR du Gâtinais Français
- Puteaux
- Joinville-le-Pont
- PNR du Vexin français
- PNR Oise - Pays de France
- Boigneville

Source : Arene

## Sources de la fiche

Airparif, Arene

## Pour en savoir plus

[www.observatoire.pcet-ademe.fr](http://www.observatoire.pcet-ademe.fr)

[www.areneidf.org](http://www.areneidf.org)

[www.iau-idf.fr/nos-publications/memento-environnement](http://www.iau-idf.fr/nos-publications/memento-environnement)



Le code QR ci-contre permet d'ouvrir la page consacrée à l'actualisation 2012 du memento.

Prenez en photo ce code avec votre smartphone ou tablette depuis l'application Mobiletag